

## ■ Sophie-Déséglise

La **fondation Sophie-Déséglise**, installée rue du Simplon dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, doit sa création aux bienfaits de madame Boivin née Déséglise. Son legs fait à l'Assistance publique et l'acte du 8 novembre 1910 par lequel l'administration accepte sa mise en exécution aboutissent à la construction d'un hospice.

L'œuvre, gérée depuis l'année 1924 par le bureau de bienfaisance du 18<sup>e</sup> arrondissement, ne s'apparente pas à un établissement hospitalier commun mais à un immeuble d'habitation. D'une capacité d'accueil de 10 lits, la **fondation Déséglise** est exclusivement réservée aux femmes nécessiteuses : les pensionnaires admises selon des critères d'âge et de résidence y demeurent gratuitement. Les chambres mises à leur disposition ont la particularité d'être non meublées. Pour cette raison, l'administration exige que les titulaires du logement a la **fondation Sophie-Déséglise** justifient de petites ressources pour subvenir à leurs besoins matériels, vestimentaires et alimentaires <sup>1</sup>.

Le fonds des bureaux de bienfaisance (en particulier le fonds du bureau du 18<sup>e</sup> arrondissement) vous fournira des données sur l'activité de cet établissement.

1. Voir le procès-verbal du conseil de surveillance, relatif à l'achèvement des travaux de construction et d'aménagement de la fondation Sophie-Déséglise, séance du 8 novembre 1923 (1 L 59, p. 83-85).